

ELECTIONS PROFESSIONNELLES AUX CHANTIERS

AKER YARDS de Saint-Nazaire

La CGT redevient 1ere organisation syndicale sur le site des Chantiers.

Tous collèges confondus, en Délégué du Personnel titulaire, la CGT obtient 734 voix (43.48%), 676 pour la CFDT (40.05%).

Tous collèges confondus, au Comité d'Entreprise titulaire, la CGT obtient 699 voix (41.48%), 684 pour la CFDT (40.59%).

Au 1^{er} collège, les résultats de la CGT sont :

En Délégué du Personnel titulaire : **78.82%**

Au Comité d'Entreprise : **77%**

Dans le 2^{ème} collège, les résultats de la CGT sont :

En Délégué du Personnel titulaire : **25.72%**

En Comité d'Entreprise titulaire : **21.79%**

La CGT n'était pas représentée au 3^{ème} collège.

L'organisation syndicale retient malheureusement, une progression d'abstention de 11% par rapport aux élections de 2005. Le vote par correspondance favorisé par la Direction ainsi que la multiplication des horaires atypiques (nuit, équipe du week-end...) sont vraisemblablement la cause de la diminution de l'expression des salariés.

Globalement, malgré l'absence de la CGT dans le 3^{ème} collège, notre organisation considère que les résultats obtenus sont appréciables et qu'ils méritent encore une analyse plus approfondie.

Face à une situation difficile, tant sur le plan économique, que social, la CGT a reçu le soutien des salariés, massivement conscients de la nécessité de se rassembler contre les effets néfastes des politiques gouvernementales et patronales. Nous les en remercions vivement.

A partir de cette situation, la CGT, 1ere organisation syndicale sur le site, revendique les responsabilités qu'il lui incombe tant au Comité d'Entreprise, qu'au Comité d'Hygiène et de Sécurité et Conditions de Travail.

Ce vote démontre que des possibilités d'interventions collectives existent et sont à développer dans l'intérêt des emplois, de la pérennité de la construction navale à Saint-Nazaire et du progrès social.

Pour sa part, la CGT poursuivra dans cette voie.